

## SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 105 du 15/10/2010

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

En ce moment...plus que jamais, syndiquez- vous pour l'année 2010/2011!

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- car vous pouvez régler en 10 chèques ou en 10 prélèvements.
- avec la déduction fiscale de 66%, cela me revient à peine à 4 euros par mois!

Pour cette année scolaire → Je me syndique au SNUipp67...

## Informations départementales

### Retraites ... on continue! nouveau temps fort le 16 octobre!

La mobilisation sur les retraites entre dans une phase décisive. Il faut rester déterminés jusqu'aux congés d'automne!

Manifestation à STRASBOURG, place de la République à 14h30, demain samedi.

Toujours plus nombreux!

### Retraites ... on ne lâche rien! nouvelle grève le mardi 19 octobre

L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le mardi 19 octobre contre le projet de réforme des retraites, à la veille du vote au Sénat.

Le mouvement contre la réforme gouvernementale des retraites s'accélère et s'amplifie. Les reconductions de ce jour dans les écoles de certains départements, d'autres envisagées lundi, l'entrée marquante dans l'action des lycéens, la poursuite de la grève à la SNCF, son élargissement dans les raffineries sont des nouvelles donnes.

Toutes ces modalités d'action convergentes doivent permettre de réussir encore mieux le 16 et rebondir encore plus fort la semaine prochaine notamment le mardi 19 octobre (nouvelle manifestation, sans doute, à nouveau à 14h30, place de la République à Strasbourg).

Les collègues doivent envoyer leur déclaration d'intention de grève avant samedi minuit.

Vu les délais le <u>plus simple est de le faire par mail</u>. Envoyez votre déclaration <u>à l'adresse électronique de votre</u> circonscription en annexant votre déclaration en pièce jointe.

Pour compléter un <u>modèle de déclaration d'intention "à la carte" sous format "WORD"</u> il vous suffit de cliquer <u>ICI.</u>

Pour lire le communiqué de l'intersyndicale....c'est <u>ICI.</u>

## Accès à la Hors Classe des PE: CAPD le 18 novembre 2010

67 collègues de notre département vont pouvoir accéder à la Hors Classe du corps des Professeurs des Ecoles. La CAPD se tiendra le 18 novembre 2010 à Strasbourg.

L'IA nous transmettra après les vacances d'automne la liste des 250 à 300 collègues ayant le barème le plus élevé pour accéder à cette HC.

Barème= Echelon X 2 + Note (avec correctif le cas échéant) + 1 pt si exercice en ZEP (sous certaines conditions).

A la CAPD de l'an dernier le Barème du 67<sup>ème</sup> enseignant était de 41 points (11<sup>ème</sup> échelon PE + 19 de note).

Pour connaître le détail de barème (échelons, années de naissance, notes, AGS) des promus de la CAPD 2009/2010, il suffit de cliquer...ICI.

(au format Pdf sur le côté gauche de la page web).

Si vous souhaitez connaître votre rang de classement il suffit de nous contacter au mail ci-dessous: snu67@snuipp.fr

en nous indiquant vos : nom et prénom, date de naissance , échelon et note d'inspection au 31 décembre 2009...nous vous indiquerons votre rang de classement par retour de mail.

# Pour « réviser » pendant les vacances qui approchent…les documents pratiques du SNUipp-FSU67 ...

#### Carrières/Mutations:

- La grille de notation des PE en vigueur dans notre département depuis octobre 2006 est...ICI
- Réunions d'infos syndicales : les modalités pratiques pour s'inscrire , cliquez...ICL
- La nouvelle grille indiciaire du corps des PE et les autres éléments du pacte de carrière, cliquez ...ICI.
- Nos traitements et l'ensemble des taux et indemnités en vigueur depuis le 1er juillet 2010...<u>ICI.</u>
- Permutations informatisées nov. 2010 :le nombre de collègues « partants » et « entrants », le pourcentage de demandes satisfaites et le détail spécifique pour les rapprochements de conjoints, à lire...<u>ICI</u>.
- Pour le Bas-Rhin: barème pour chacun des départements obtenus par les 59 collègues qui partent ou pour le barème des 36 arrivants en fonction de leur département d'origine, à lire... ICI
- Nouvelle circulaire EMF: rôles, missions, rémunérations. En savoir plus en cliquant...ICI.
- Calendrier prévisionnel 2010/2011 : toutes les dates des CAPD et groupes de travail... ICL
- Les archives de la « Lettre du SNUIpp67 » : les anciens  $n^{\circ}$  de notre « Lettre » électronique sont consultables...ICI.

#### Administratif:

- Réunions d'informations syndicales (R.I.S) : Modèle de courrier pour l'IEN...ICI.
- Congés et autorisations d'absences dans le Bas-Rhin : pour aller au-delà des « idées reçues »...le document pris en compte par l'IA dans notre département est...<u>ICI.</u>
- -Carte scolaire : grille départementale des effectifs pour ouverture et fermeture de classe...<u>ICI</u>.
- -27 points de NBI CLIS : le Recteur condamné par le TA de Strasbourg. Pour connaître les « attendus » et l'intégralité de ce jugement du 12 janvier 2010, cliquez...<u>ICI.</u>
- -Certificats médicaux des élèves : les règles en vigueur sont...<u>ICI.</u>
- « Devoir de réserve »...ce que disent vraiment les textes, c'est...ICI.
- Service minimum d'accueil (S.M.A): information à donner aux communes, organisation pratique, responsabilités, c'est ...<u>ICI.</u>

#### Retraites:

- Le « Kisaitou » spécial retraites : tous les textes et informations, pour un temps encore en vigueur, à ce sujet...ICI.
- Retraites : montant des pensions des PE partis à la retraite en 2009. Chiffres du ministère, consultables... ICI.
- Retraites: tableau comparatif entre la loi actuelle de 2003, le projet de 2010 et nos commentaires...ICI.
- Retraites : fiche de simulation pour comparer le montant de votre pension avec la loi actuelle de 2003 et le projet de 2010 (à nous retourner)...<u>ICI.</u>

# Informations nationales

Réunion SNUipp-FSU/ Ministère sur la mobilité.

Dans le cadre des travaux de la CAPN , une délégation du SNUipp-FSU a été reçue par la DGRH du Ministère afin d'évoquer les prochaines permutations inter et intra-départementales.

Pour lire le compte rendu, cliquez...<u>ICI.</u>

# <u>Des enseignants du 1<sup>er</sup> degré en « surnombre »... suppléants dans le second degré...nouvelle provocation !</u>

Dans certains départements, l'administration propose à des PE en « surnombre », des « missions de suppléance dans le second degré ».

Des PE sur des postes de RASED, de conseillers pédagogiques ou de titulaires remplaçants sont invités à s'improviser enseignant d'une (voire de deux) disciplines en collège et lycée!

Pour en savoir plus et lire la réaction des syndicats de la FSU, cliquez ... ICI.